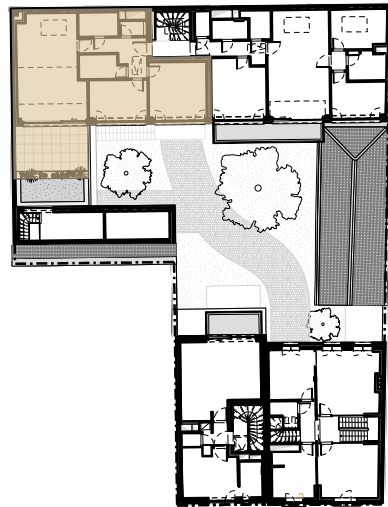


APPARTEMENT MHE00D21
BLOC D, 2ème étage
Surface brute : 83.6m2



Légende :

HA = Hauteur allège
HSL = Hauteur sous linteau
HSP = Hauteur sous plafond
HSFP = Hauteur sous faux-plafond
NB : Les surfaces concernées par un faux-plafond sont indiquées en beige sur les plans
Hauteurs bales G.O. Porte palière/ Portes Intérieures : 216/214 cm

Notes :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et de la réalisation, notamment aux gaines et éléments techniques.
- La cotation des plans correspond aux dimensions entre parois brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs de revêtements tels que enduits muraux, plafonnage, faïences, carrelages et surépaisseurs nécessaires.
- Cette cotation est à vérifier sur chantier et s'étend avec une tolérance de cinq pourcent (5%) en plus ou en moins.
- La surface indiquée au plan est calculée dans le respect de la notice explicative du calcul des surfaces de vente.
- Tout aménagement de mobilier, même encastré, est renseigné aux plans à titre illustratif et indicatif. Seuls le cahier des charges commercial et/ou les éventuelles mentions particulières reprises au compromis de vente ont une valeur contractuelle.
- Les jardins au rez-de-chaussée peuvent contenir des taques et chambres de visite.

Annexe 09a - Plan COM individuel

	Maitre de l'ouvrage Thomas & Piron Batiment SA Rue Fort d'Andoy, 5 5100 NAMUR	Transformation et construction d'un ensemble de logements et surfaces de production de biens immobiliers / équipements Rue Marie-Henriette, 52-54 1050 KELLEs	Atelier d'Architecture du Congrès Frederic Hossey Architecte inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes de la Province du Brabant Signature : 	Morgane Goffin Architecte Morgane Goffin Architecte inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes de la Province du Brabant Signature : 
Orientation 	Echelle : 1 : 75	Echelle graphique : 		
STADE COM. 03.11.2025	TRANSMIS : 18.05.2026	INDICE : D - 29.06.2026	FEUILLE : 10/13	

